

Pour y répondre, elles rendent possibles des projets privés ou publics qui doivent s'inscrire dans leurs différentes missions d'intérêt général et dans les politiques locales.

Les Safer veillent sur les territoires, orientent leurs usages, pour qu'ils conservent leurs richesses, leurs spécificités, afin de répondre à tous nos besoins tout en les protégeant.

Contribuer ensemble à l'aménagement équilibré des territoires, parce que les Safer, ça sert à tous!

Plus d'informations sur www.safer-grand-est.fr

Et si vous parliez de vos projets à la Safer ?

Pour un aménagement durable du territoire

Comment aménager durablement le territoire alors qu'il n'est pas extensible, que nous sommes de plus en plus nombreux à le peupler et que nous lui en demandons toujours plus ?

Ce sont des questions que les Safer, Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural, se posent tous les jours.

Protéger l'environnement et les ressources naturelles

Assurer la transparence du marché

Accompagner le développement local

Dynamiser l'agriculture

Safer Grand Est
Maison des Agriculteurs
2 rue Léon Patoux
CS 50001
51664 Reims Cedex
Tel.: 03 26 04 77 71
safer@safergrandest.fr



Publication réalisée sur papier recyclé, par le service communication de la FNSafer.
Responsable communication et conception-rédaction : Fabienne Marion.
Chargées de communication : France Girand, Delphine Golfier.
Conception-rédaction et graphique : Maartin

Les Safer ça sert à quoi ?

Elles vous accompagnent dans la réalisation foncière de vos projets.

Sous tutelle des ministères de l'Agriculture et des Finances, elles contribuent à l'aménagement foncier du territoire, selon les politiques publiques, depuis plus de 50 ans.



Ancrées localement, elles achètent des biens, des terres et les revendent à des candidats, privés ou publics, porteurs de projets ruraux, agricoles ou d'aménagement foncier.

J'aménage ma commune avec des espaces naturels et agricoles



Je m'installe en agriculture



Je consolide mon exploitation



J'investis dans la terre



Je transmets mon exploitation



Je valorise mon patrimoine foncier

Les projets sont nombreux, l'espace pas extensible :

Comment les Safer font-elles leurs choix ?



Pour dynamiser l'agriculture

Les Safer aident donc de jeunes agriculteurs à s'installer ou des exploitants à conforter leur exploitation.

Leur priorité, c'est de protéger les espaces agricoles !



Pour accompagner le développement local

Les Safer négocient l'acquisition des terres pour la construction des lignes à grande vitesse par exemple et compensent les agriculteurs touchés, par les projets collectifs.



Pour protéger l'environnement et les ressources naturelles

Les Safer mettent en place des démarches durables, comme installer autour de points d'eau des agriculteurs ayant des pratiques compatibles avec cet environnement.



Pour assurer la transparence du marché

Les Safer observent les prix de l'immobilier rural et les régulent si besoin, afin que les agriculteurs puissent accéder au marché.

Les projets doivent s'inscrire dans leurs différentes missions d'intérêt général et dans les politiques locales.

Les Safer ne décident pas seules !

Parce qu'elles sont garantes de l'intérêt général, pour prendre les bonnes décisions d'attribution des biens, elles réunissent tous les acteurs locaux concernés, comme par exemple :

Chambres d'agriculture, Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), Jeunes Agriculteurs (JA), Confédération Paysanne, Coordination Rurale, Modef (si représentatif).

Assemblée des Communautés de Communes (ADCF).

Agence de Services et de Paiements (ASP), Conservatoires d'espaces naturels et/ou littoraux, Chasseurs, Crédit Agricole, Mutualité Sociale Agricole, Groupama, Coop de France, Crédit mutuel, Notaires, Propriétaires ruraux et/ou forestiers, Établissements Publics Fonciers.

Régions de France, Assemblée des Départements de France, Communes (au travers de l'Association des Maires Ruraux de France ou Association des Maires de France),

Vous voulez acquérir ou vendre un bien rural ou agricole ? Vous êtes un particulier, une société ou une collectivité ?

C'est aux Safer qu'il faut vous adresser !

safer

À LOUER

À VENDRE